

" the circumstances in which this House is placed, it is expedient to request a Member of the Honorable the House of Commons to act as an authorised Agent, to attend to the interests of this Colony, and communicate with His Majesty's Ministers on all points relating thereto, as he may be instructed, or as occasion may require."

" RESOLVED, That *Joseph Marryat*, Esquire, a Member of the Honorable the House of Commons, be requested on the part of this House, to act as such Agent."

" RESOLVED, That Copies of the present Resolutions and the entries relating thereto, signed by Mr. Speaker, be transmitted to the said *Joseph Marryat*, Esquire, and that he be requested to correspond with Mr. Speaker."

" RESOLVED, That entries of every part of the said correspondence be made in a Register, to be kept by the Clerk of this House, and that Copies thereof be laid before His Excellency the Governor in Chief, within the first fifteen days of each Session of the Legislature of this Province."

" RESOLVED, That a Committee of seven Members be appointed to prepare a draft of such Instructions as may be deemed expedient, on the affairs of this Province, to be transmitted by Mr. Speaker to *Joseph Marryat*, Esquire, Agent in the United Kingdom."

It was then moved to resolve,

That this House do form itself into a Committee of the whole House on Friday next, to take into consideration the state of the Province, and that the same have power to report from time to time, as circumstances may require.

The question of concurrence being put on this motion,

It was resolved in the affirmative.

It was then moved,

That the said Votes of the Assembly be referred to the said Committee.

The question of concurrence being put on this motion,

It was resolved in the affirmative.

It was then moved,

That all the Members of this House now in Quebec and its vicinity, or that may arrive, be summoned to attend in their places on Friday next.

The question of concurrence being put on this motion,

It was resolved in the affirmative.

It was then moved,

That all the Members absent from this House be summoned by a Messenger to attend in their places in this House on the nineteenth instant.

It was then moved, by way of amendment,

To leave out " by a Messenger" and to insert " by a letter on the part of the Speaker."

The question of concurrence being put on this motion in amendment,

It was resolved in the affirmative.

" résider dans le Royaume-Uni, mais que sous les circonstances dans lesquelles cette Chambre se trouve, il est expédient de prier un Membre de l'Honorable Chambre des Communes, d'agir comme Agent pour veiller aux intérêts de cette Colonie, et communiquer avec les Ministres de Sa Majesté, suivant les instructions qu'il recevra, ou que le cas pourra réquerir."

" RESOLU, Que *Joseph Marryat*, Ecuyer, un des Membres de l'Honorable Chambre des Communes, soit prié, de la part de cette Chambre, d'agir comme tel Agent."

" RESOLU, Qu'il soit transmis au dit *Joseph Marryat*, Ecuyer, des copies des présentes Résolutions, et des entrées qui y ont rapport, signées par Monsieur l'Orateur, et qu'il soit prié de correspondre avec Mr. l'Orateur."

" RESOLU, Que chaque partie de la dite correspondance soit entrée dans un Régître, qui sera tenu par le Greffier de cette Chambre, et qu'il en soit mis des copies devant Son Excellence le Gouverneur en Chef, dans les quinze premiers jours de chaque Session de la Legislature de cette Province."

" RESOLU, Qu'il sera nommé un Comité de sept Membres, pour préparer un projet de telles Instructions qu'il sera jugé expédient sur les affaires de la Province, pour être transmises par Mr. l'Orateur à *Joseph Marryat*, Ecuyer, Agent dans le Royaume Uni."

Il a été alors proposé de résoudre,

Que cette Chambre se forme en Comité de toute la Chambre Vendredi prochain, pour prendre en considération l'état de la Province, et que le dit Comité ait pouvoir de faire rapport, de tems à autre, ainsi que les circonstances pourront le requérir.

La question de concurrence étant mise sur cette motion,

Il a été résolu dans l'affirmative.

Il a été alors proposé,

Que les dites Résolutions de l'Assemblée soient référées au dit Comité.

La question de concurrence étant mise sur cette motion,

Il a été résolu dans l'affirmative.

Il a été alors proposé,

Que tous les Membres de cette Chambre maintenant à Québec et dans ses environs, ou qui pourront arriver, soient sommés de se trouver à leurs places Vendredi prochain.

La question de concurrence étant mise sur cette motion,

Il a été résolu dans l'affirmative.

Il a été alors proposé,

Que tous les Membres absents de cette Chambre soient sommés, par un Messenger, de se trouver à leurs places dans cette Chambre le 19^e. du présent.

Il a été alors proposé, en amendement,

De retrancher " par un Messenger," et d'insérer " par une Lettre de la part de l'Orateur."

La question de concurrence étant mise sur cette motion en amendement,

Il a été résolu dans l'affirmative.